

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2020

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Mickaël COLIN, Ginette BOUYER, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michelle CAILLAUD, Marie-Hélène THÉNAUD, Avelino RODRIGUES, Didier MEZIL, Guillaume LANCEREAU, Nathalie DEMELLIER, Céline ROUSSEAU, Anthony ARLOT, Arnaud MERCIER, Suzie PORTEJOIE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Didier MEZIL a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2020
2. DROITS DE PRÉEMPTION
3. EXAMEN DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE A LA ROUTE D'OR DU POITOU
4. DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT
5. MISE EN LOCATION ET LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL – 24 QUARTIER DE L'ÉRABLE
6. DÉPENSES « FÊTES ET CÉRÉMONIES »
7. ADHÉSION A LA RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION
8. DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS
9. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
10. VENTE DE BOIS
11. VENTE DU BIEN IMMOBILIER CADASTRÉ SECTION G N° 400 (ANCIENNE POSTE AVEC LOGEMENT ET JARDIN)
12. CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC PLAN URBA SERVICES POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN RUE DE LA SABLIERE
13. QUESTIONS DIVERSES

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du 5 juin 2020.

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :

- Section G 1344 « 12 Grand'Rue » et 1342 « Le Bourg »

EXAMEN DE LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE A LA ROUTE D'OR DU POITOU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de participer financièrement et accorde une subvention de 200 € au Cycle Amical Civraisien à l'occasion de la Route d'or qui se déroulera le mercredi 5 août 2020 – (Rappel : comme l'an passé, les routes seront fermées dès le matin).

La participation sera versée uniquement si la course a lieu.

DÉSIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Madame Catherine JACQUET pour être coordonnateur de l'enquête de recensement qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.

MISE EN LOCATION ET LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL – 24 QUARTIER DE L'ÉRABLE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en location le logement sis au « 24 Quartier de l'érable » actuellement vacant.

- Fixe le loyer à 490 € par mois.
- Dit que le dépôt de garantie est fixé à 490 €.

DÉPENSES « FÊTES ET CÉRÉMONIES »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement des factures imputées à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » pour un montant unitaire maximum de 1 000 €, dans la limite des crédits inscrits au budget communal et ce pendant toute la durée du mandat.

ADHÉSION A LA RÉALISATION DES DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'adhérer à la convention relative à la réalisation des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion pour une durée de 3 ans (du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022).

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide que :

- Chaque année, les élus devront faire connaître leurs besoins de formation en précisant les éléments suivants : objet, coût, lieu, date, durée, bulletin d'inscription, nom de l'organisme de formation.
- La somme de 5 000 € sera inscrite au budget primitif, au compte 6535.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire précise au conseil que conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Cette commission, outre le maire ou l'adjoint délégué qui en assure la présidence, comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux sur une liste dressée en double par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de présenter la liste suivante :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
NOM Prénom	NOM Prénom
RIGNAULT André	GAUVREAU Olivier
MACHET Danièle	PAGNOUX Alain
MARCHAND Bernard	PORTEJOIE Philippe
MARQUIS Jean-Noël	ROUSSEAU François
BÉGUÉ Joëlle	JARRY Alain
BAUDIFFIER Lucienne	BERNARD Stéphane
RENAUDON Marcel	GUINOT Gisèle
CAGET Christian	GAUTRON Renée
ROQUET Francis	DELAGRANGE Maryvonne
FERRAND Jean-Pierre	ALLAIN Daniel
TEXEREAU Catherine	LANCEREAU Magali
SICARD Daniel	GADIOUX Bernadette

VENTE DE BOIS

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

VENTE DU BIEN IMMOBILIER CADASTRÉ SECTION G N° 400 (ANCIENNE POSTE AVEC LOGEMENT ET JARDIN)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en vente, pour 65 000 €, le bien immobilier cadastré section G n° 400 (ancienne poste avec logement et jardin).

CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC PLAN URBA SERVICES POUR L'AMÉNAGEMENT URBAIN RUE DE LA SABLÈRE

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES

- ESCRIME ET YOGA

Actuellement, la salle polyvalente est mise à disposition gracieusement pour la pratique de l'escrime et du yoga. Pour la prochaine saison, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (2 abstentions), envisage de proposer aux clubs d'escrime et de yoga une participation aux frais de chauffage et d'éclairage (100 € par club).

- INFORMATIONS

- Récupération de la pièce de calcite gravée jeudi 9 juillet 2020
- Remise des calculatrices aux enfants partant au collège jeudi 2 juillet 2020
- Rendez-vous avec Mme MOREAU, architecte et la commission bâtiments vendredi 3 juillet 2020
- Réunion avec le personnel de l'école mercredi 8 juillet 2020
- Des courriers ont été envoyés aux propriétaires concernant le problème de ruine à Champagné-Lureau et des terrains non entretenus dans divers villages. Il est demandé d'aviser également certains propriétaires « Rue de la Grenatière » et Chemins des Pêcheurs »
- Fête annuelle des 25 & 26 juillet 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, est pour le maintien du concours de pêche, sans rassemblement (25 juillet) et l'annulation des festivités prévues pour le 26.

- Prochaine réunion le jeudi 23 ou le jeudi 30 juillet 2020
- Réunion du conseil Municipal obligatoire en principe le vendredi 10 juillet 2020

M. Mickaël COLIN fait savoir que :

- La moquette murale de la salle motricité (école maternelle) va être enlevée et remplacée par de la toile de verre et de la peinture.
- Des devis pour les vitrines d'affichage de la mairie et les bancs ont été reçus en mairie.
- Le devis, établi en 2018, pour le city stade est à réactualiser.

Mme Marie-Hélène THÉNAUD informe que du tissu va être acheté pour refaire les rideaux de la cantine.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 35 minutes.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.